

MAIRIE
DE
SAINT-BRICE-SUR-VIENNE
HAUTE-VIENNE
87200

Le vendredi 29 avril 2016

Le Maire de Saint-Brice-sur-Vienne
Conseillère départementale de la Haute-Vienne

Téléphone 05 55 02 18 13
Télécopie 05 55 02 93 36
E-mail : mairie@stbrice87.fr



A

DREAL Limousin
SRDD/Unité Autorité Environnementale
« Cas par Cas »
CS 53218
22 rue des Pénitents Blancs
87032 LIMOGES CEDEX 01

Affaire suivie par Anne COMTE
Nos Réf. : ST/AC

Objet : Dossier de saisine de l'autorité environnementale-Révision du PLU au titre de l'article L 123-13

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint un dossier de saisine de l'autorité environnementale dans le cadre de la procédure dite du « cas par cas » pour une révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Brice-sur-Vienne au titre de l'article L 123-13.

Dans l'attente de votre réponse et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

-2 MAI 2016

DREAL Limousin	
Atributaires	normé
SG	
MPP	
MC	
CAB	
PRO	
DDT	
DREAL	
VISA	

Le Maire,

Sylvie TUYERAS

